

**la**  
**cggt**  
équipement  
environnement

**ELECTION**



**Comité Technique Ministériel**

**du MEDDTL**

20 octobre 2011



Donnons du sens à nos missions



**CGT et FSU**

***ENSEMBLE***

*pour un Service Public  
garant des solidarités  
et du progrès social*



*Je vote* **CGT-FSU !**

# POURQUOI UNE LISTE COMMUNE CGT - FSU ?

**La CGT et la FSU constatent leur accord sur la gravité de la situation**

et la nécessité de développer l'action unitaire pour un Service Public technique de l'État, de qualité, avec une forte présence territoriale. Nos combats et nos valeurs sont pour l'essentiel vraiment très proches, voire identiques. Pour que s'affirme fortement une expression majoritaire d'un syndicalisme de transformation sociale, unitaire et rassemblé, **CGT** et **FSU** ont décidé de présenter une candidature commune à l'élection pour le Comité Technique Ministériel (CTM) le 20 octobre 2011.

## Le Comité Technique Ministériel : Un nouveau cadre de concertation sociale au Ministère

Un nouveau Comité technique du MEDDTL remplacera l'ancien CTPM. Il est issu de la loi du 5 juillet 2010, publiée deux ans après la signature de l'accord sur le dialogue social dans la fonction publique qui a été signé par 6 organisations syndicales (CGT, FSU, Solidaires, CFDT, UNSA, CGC) représentant plus de 75 % des voix dans les élections professionnelles.

**Le Comité Technique Ministériel examinera** toute question concernant l'ensemble des services du ministère et ses établissements publics sous tutelle.

Il se prononce également sur toute réforme statutaire des corps du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement (MEDDTL).

## CE QUI CHANGE :

- Tous les syndicats régulièrement constitués peuvent présenter des candidats aux élections sur listes mais seuls ceux qui auront obtenu au moins un siège, seront considérés représentatifs.
- Auparavant, le CTPM comptait autant de représentants de l'administration que de représentants du personnel. Souvent, les avis partagés (50 pour / 50 contre) laissaient plein pouvoir au ministre pour décider. Désormais, le CTM n'est plus paritaire et l'administration ne pourra plus passer outre l'avis unanime des représentants du personnel.
- La loi développe aussi la négociation à tous les niveaux de la fonction publique. Seuls seront valides les accords signés par les syndicats représentant ensemble 50 % des suffrages aux élections professionnelles. Dans ces conditions, la possibilité d'aboutir à des accords valides est une véritable évolution, porteuse de plus de démocratie sociale.

A L'OPPOSÉ DE LA POLITIQUE MENÉE PAR LE GOUVERNEMENT, **CGT ET FSU SE PRONONCENT POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'ÉTAT, GARANT DES SOLIDARITÉS, DE L'ÉGALITÉ DE TOUS LES CITOYENS ET DU PROGRÈS SOCIAL.**

**Le service public subit des attaques d'une gravité extrême.** Le R de « Réforme » devient synonyme de Régression, de Recul pour les missions, pour les personnels mais aussi pour les usagers.

Au nom de la Révision Générale des Politiques Publiques, au-delà de la casse des services, des personnels, des compétences techniques :

- L'abandon de l'ingénierie publique et de l'assistance technique alors même que les collectivités sont demandeuses.
- La tentative de transfert des services navigation à l'EPIC VNF, la privatisation des Routes Nationales (RN),...
- La réflexion engagée sur le Réseau Scientifique et Technique dans un but de dilution des compétences et de mutualisation conduisant à des suppressions de postes.

## UN SEUL BUT À TOUT ÇA :

Le profit de quelques multinationales au détriment du prix payé par l'utilisateur. Parmi les prochains projets à combattre, l'instruction des permis de construire, l'examen du permis de conduire...

**Un seul constat**, après la « décentralisation » et le transfert aux Collectivités, l'Etat disparaît peu à peu des territoires et, par là même, disparaît la notion de péréquation entre les territoires riches ou pauvres.

## CGT et FSU veulent

**Un service public de l'Etat au plus près des usagers**, ancré dans tous les territoires, au service des populations, des collectivités territoriales et de l'intérêt général. **Un service public respectueux de l'avis des agents, des usagers et des citoyens, garant de l'égalité de tous, des solidarités sociales, comme de la protection de l'environnement.**

**Tel sera le sens des positions**

**CGT et FSU au CTM.**

# POUR LA CGT ET LA FSU, IL FAUT REDONNER DU SENS À NOS MISSIONS



La profonde déstabilisation du service public par le « tout marché », les vagues successives de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et de Réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat (RéATE), font de la compétition et de la concurrence les clefs de voûte du management des hommes et des femmes, comme des budgets.

Cette politique a abouti à la déstructuration des services, à la destruction des emplois du ministère.

## CGT et FSU DENONCENT

Le plan RH 2013 accélère ce mouvement. Année après année, ces suppressions d'emplois, de missions et de crédits publics, à coup de critères de gestion technocratiques, se révèlent incompatibles avec le développement social, économique et environnemental, y compris avec la réalisation concrète des engagements du Gouvernement, notamment des Grenelle Environnement et Mer. Aujourd'hui, c'est l'unique stratégie ministérielle pilotée par Bercy.

Au CT Ministériel, vos représentants CGT et FSU œuvreront pour un grand ministère technique, fort d'une ingénierie publique que l'Etat doit se réapproprier, avec des compétences adaptées aux missions historiques et/ou nouvelles découlant des Grenelles. La vie ne s'arrête pas aux chefs lieux de région, nous voulons une ligne hiérarchique et technique intégrant les services départementaux et leurs implantations territoriales.

**Pour l'exercice des missions, il faut un recrutement à la hauteur des enjeux.**

*POUVOIR D'ACHAT, SALAIRES,  
CONDITIONS ET TEMPS DE TRAVAIL,  
REVALORISATION CATÉGORIELLE, ...*

## CGT et FSU ENSEMBLE

Notre pouvoir d'achat est en chute libre. La pression du chômage avec officiellement près de 10 % de salariés privés d'emploi et celle de millions de travailleurs pauvres et précaires sont cyniquement utilisées par les champions du CAC 40 pour culpabiliser les agents publics dans la défense de leurs rémunérations statutaires. La politique des salaires de la Fonction publique consiste à financer toute amélioration par des suppressions d'emplois, à distribuer des primes toujours plus individualisées et variables, pour cacher la misère de l'immense majorité des traitements indiciaires et la lenteur des avancements de carrières.

Nous revendiquons clairement une revalorisation du point d'indice, un salaire minimum à 1700 euros, la reconstruction des grilles statutaires de rémunération en reconnaissant les qualifications et les compétences, comme les progressions de carrières tout au long de la vie professionnelle. Un plan de recrutement de fonctionnaires et ouvriers d'état doit être mis en place immédiatement

Les primes à la tête du client, la non reconnaissance des qualifications, les blocages de carrières, l'écart entre le dernier salaire et le niveau des pensions, les charges excessives de travail, la généralisation du travail avec horaire atypique, les horaires à la pointeuse, les heures supplémentaires non payées, cela suffit !

Une véritable écoute de l'encadrement pour l'élaboration des décisions : CGT et FSU s'opposent fermement à un management uniquement vertical et descendant.

**La CGT et la FSU revendiquent pour tous,  
des conditions de travail dignes  
et respectueuses de l'être humain.**



## CGT et FSU contre la PFR

La défense du statut général des fonctionnaires, comme des statuts particuliers, ne relèvent pas, pour nous, d'une démarche « corporatiste ».

Au Conseil Supérieur de la Fonction Publique, dans les CTP, ainsi que dans les CAP, CCP ou CAD les élu(e)s CGT et FSU agissent en parfaite cohérence. Pas de double langage entre la signature d'accords nationaux (sur les fusions de corps, les rémunérations, les primes...) et le comportement dans les instances locales. La défense de l'intérêt des personnels, des droits, individuels et collectifs, de tous les agents, la reconquête des missions de service public, là sont nos repères !

Nous n'entendons pas jouer « les uns contre les autres », dans des négociations secrètes où tel ou tel corps serait privilégié au détriment de tel autre. Les droits des personnels contractuels font également partie intégrante de nos préoccupations.

## NOS AXES D'ACTIONS

Lutter contre la loi dite de « mobilité », la pression à la baisse des effectifs, la réduction permanente des missions publiques, le chantage et l'individualisation, armes concrètes du management imposé d'en haut !

Gagner des droits nouveaux, faire évoluer les statuts dès lors qu'il s'agit d'élargir les possibilités de progression professionnelle des personnels, avec le double souci du respect de l'égalité et de la reconnaissance des qualifications !

**C'est l'objectif commun CGT et FSU**



Elections



# COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL

## Le 20 octobre, je vote

**CGT et FSU** présentent une équipe commune, de militants issus de tous les services du MEEDDTL, unie et rassemblée pour faire face aux attaques et défendre le service public, notre richesse commune.



**1 Jean Marie RECH**  
DIR Nord



**11 Marie-Hélène THOMAS**  
DIR Centre-Est



**21 Julie LEFRANCOIS**  
ONEMA Sarthe



**2 Simon LERY**  
DREAL Pays de la Loire



**12 Philippe GARCIA**  
CETE Normandie-Centre



**22 Patricia CERISAY**  
Administration centrale



**3 Didier LASSAUZAY**  
DDT 51



**13 Daniel GASCARD**  
Agence de l'Eau RM&C - Lyon



**23 Gaétan SILENE**  
DRIEA / DiRIF



**4 Willy GARING**  
DDT 25



**14 Maurice BARLA**  
DDT 18



**24 Pierre THOMAS**  
IGN



**5 Charles BREUIL**  
DDTM 33



**15 Didier PACOT**  
DDT 89



**25 Didier HEGOT**  
Service navigation de la Seine



**6 Francis COMBROUZE**  
Administration centrale



**16 Catherine CHOLTUS**  
DIRM SA Aquitaine



**26 Laurence RETHORE**  
DREAL Haute-Normandie



**7 Nicolas MAYER**  
DDTM - DML 33



**17 Norbert BOLIS**  
DGAC



**27 Yann GUIHENEUF**  
DIRM NAMO Bretagne



**8 Hervé VULLION**  
DRIEA Ile-de-France



**18 Emmanuel CELHAY**  
Météo-France



**28 Camille PUJOL**  
DDTM 14



**9 Nicolas BAILLE**  
IFSTTAR



**19 Christophe LEONARDI**  
ONCFS Corse



**29 Clotilde SAGOT**  
Parc national des Ecrins



**10 Didier HOREAU**  
DDT 53



**20 Bruno VIDAL**  
CETU



**30 Hervé REMY**  
DDTM 85

